



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 6070206

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 22/05/2026 12H34 C:005360 I:21010
V/REF : 1064640
V/Email reçu le Vendredi 22/05/2026 à 12H34

SEMCODA
Agence De Villeurbanne
31 RUE LOUIS GUERIN
CS 30086
69100 VILLEURBANNE

V/REF.IMM. 06258
IMMEUBLE : VICTOR HUGO -6258
21/23, AVENUE VICTOR HUGO
.
69160 TASSIN LA DEMI LUNE

Vaulx en Velin, le 03 Juillet 2026

Référence Marché: M_230809003-1

LOCALISATION : ALLEE N21B HUGO-LOGEMENT DE M/MME AYACHE-1ER ETAGE-TEL:06 30830302
07 85398788

MOTIF : INTERVENIR POUR REGLAGE DE LA FENETRE DE CHAMBRE PARENTALE QUI NE SE
FERME PAS

Donneur d'ordre : Mme N. NASRI

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de menuiserie

LE 28/05 A 13H00 :
INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE MR/MME AYACHE AU 1ER ETAGE
- PAUMELLES EN PARTIE HAUTE ET BASSE NE TIENNENT PLUS CORRECTEMENT
- PLUSIEURS VIS ABSENTENT ET CERTAINES FIXATIONS S'ARRACHENT DU SUPPORT
- FENETRE EXTREMEMENT LOURDE IMPOSSIBLE DE LA DEGONDER
- DEUX GACHES CASSEES EN PARTIE HAUTE ET MILIEU
(LE MODELE D'ORIGINE N'ETANT PAS DISPONIBLE, ADAPTATION ET POSE D'UN
AUTRE MODELE COMPATIBLE)

DEPOSE DES PAUMELLES ;
REPERCAGE AU-DESSUS DES ANCIENNES FIXATIONS
REMISE EN PLACE DES PAUMELLES
GRAISSAGE DES ELEMENTS MECANIQUES
REBOUCHAGE DES ANCIENS TROUS AU SILICONE

LA LOCATAIRE SIGNALE UN PROBLEME SUR LA FENETRE DE LA CUISINE
CONTROLE DE LA FENETRE CUISINE
- LES DEUX GACHES HAUTES SONT EGALEMENT CASSEES, COMME SUR LA FENETRE DE
LA CHAMBRE
- LE JOINT EST FORTEMENT DETERIORE ET DECHIRE
REPLI DU CHANTIER

LE 30/06 A 13H45 :
INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE MR/MME AYACHE AU 1ER ETAGE
DEGONDAGE PORTE ET REGLAGE PAUMELLES



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 6070206

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

REPLACEMENT DES DEUX GACHES CASSEES SUR PORTE FENETRE CUISINE AVEC
REPLACEMENT JOINT
CONTROLE ET REPLI DU CHANTIER

OBSERVATIONS : DT LCOMPTER Email envoyé le 01/07/26 a 17H11 Mme N. NASRI
MP LGESTION EMAIL en CC le 29/05/26 a 06H57 nadia.nasri@semcoda.com
MP LGESTION Email envoyé le 29/05/26 a 06H57 Mme J PARUNAKIAN
PRÉVOIR LE REPLACEMENT DES 2 GACHES AVEC LES JOINTS POUR LA FENETRE DE
LA CUISINE

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.
Réalisation de l'intervention, conformément aux regles de l'art.
Nettoyage du chantier.
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	MS00001-Forfait déplacement Ag.Villeurb.	1	56,87	56,87
1,00	MS00046-Rempl.Paumelles/Fiches pr menuis	1	20,68	20,68
1,00	MS00052-Reglage fenetre/porte fenetre	1	51,70	51,70
1,00	MS00046-Rempl.Paumelles/Fiches pr menuis	2	20,68	20,68
1,00	MS00052-Reglage fenetre/porte fenetre	2	51,70	51,70
TOTAL H.T.				201,63
T.V.A. a 10,00%				20,16
TOTAL T.T.C.En EURO				221,79

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Aout 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 6070206

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*



Bon de Commande

N° : 1064640 du 22/05/2026

Pr.

SEMCODA
AGENCE DE VILLEURBANNE
31, rue Louis Guérin
CS 30086
69100 VILLEURBANNE
Tel:04.78.93.21.92

SERVIMO SAS

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX EN VELIN

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Référence : 272589-FS0061

Téléphone : 04.78.79.36.36

Mail: centreappels@servimo.fr

Lieu d'intervention

MR AYACHE Rachid
MME AYACHE Sonia
21 B AVENUE VICTOR HUGO
69160 TASSIN LA DEMI LUNE

Référence de la Demande

N°: 906 903 du 21/05/2026

THCMEIPP Txv hors contra Menuiseries int Partie privat. 1

01-EE-2212-ENT-61513100

Marché : M - 230809003-1

Téléphone : 06.30.83.03.02

06258-00001-00002-00014 H / Type 4 / 01

Etage : 01

Date entrée: 02/12/2019

Délai

Date limite exécution : 06/06/2026

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
MS00001 Forfait déplacement REGLAGE FENETRE CHAMBRE PARENTALE la fenêtre ne ferme pas (le problème ne vient pas de la poignée) Coordonnées 06-30-83-03-02 / 07-85-39-87-88	1,00	56,87	56,87	5,69	62,56
MS00052 Règlage de fenêtre ou porte fenêtre compris réglage des paumelles, ajustage de la crémone, gâche, graissage des pièces en mouvement, remise en jeu et réglage des vantaux, y compris toutes sujétions REGLAGE FENETRE CHAMBRE PARENTALE la fenêtre ne ferme pas (le problème ne vient pas de la poignée) Coordonnées 06-30-83-03-02 / 07-85-39-87-8	1,00	51,70	51,70	5,17	56,87
Total H.T.					108,57
Total TVA					10,86
Total TTC					119,43

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE VILLEURBANNE

EDN6



Bon de Commande

N° : 1064640 du 22/05/2026

Pr.

SEMCODA
AGENCE DE VILLEURBANNE
31, rue Louis Guérin
CS 30086
69100 VILLEURBANNE
Tel:04.78.93.21.92

Demande de travaux suivie par NASRI Nadia le 22/05/2026

Le Responsable
Nom et Signature

Christèle AGOPIAN
Responsable d'Agence

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Attestation simplifiée de TVA en page suivante

Facture libellée au nom de **SEMCODA**

et à adresser en 1 exemplaire à **SEMCODA AGENCE DE VILLEURBANNE**



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE VILLEURBANNE 31, rue Louis Guérin CS 30086 69100 VILLEURBANNE**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **21 B AVENUE VICTOR HUGO 69160 TASSIN LA DEMI LUNE**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **VILLEURBANNE**

le **22/05/2026**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 1064640